

## FONCTIONNEMENT DU MINISTÈRE – AVIS DE CONCOURS

### *Centre d'études pour l'emploi Nomination*

MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

### **Arrêté du 22 février 2011 portant nomination au conseil scientifique du Centre d'études de l'emploi**

NOR : ETSW1107723A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé et la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,  
Vu le décret n° 2000-860 du 1<sup>er</sup> septembre 2000 modifiant le décret n° 86-399 du 12 mars 1986 portant organisation et fonctionnement du Centre d'études de l'emploi,

Arrêtent :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres du conseil scientifique du Centre d'études de l'emploi pour une durée de trois ans :  
En tant que personnalités choisies en raison de leur compétence scientifique dans les domaines intéressant le centre :

M. Auer (Peter).  
Mme Caroli (Eve).  
M. Cornilleau (Gérard).  
Mme Darses (Françoise).  
M. Demazière (Didier).  
M. Freyssinet (Jacques).  
Mme Joël (Marie-Eve).  
Mme Ramioul (Monique).  
M. Rose (José).

En tant que personnalités désignées sur proposition :

Du directeur général du Centre d'analyse stratégique : M. de Balathier (Hugues).

Du directeur général du Centre national de la recherche scientifique : M. Demeulenaere (Pierre).

Du directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques : M. Blanchet (Didier).

Du directeur général de l'institution mentionnée à l'article L. 5312-1 du code du travail : Mme Gauvin (Annie).

M. Jacques Freyssinet est nommé président du conseil scientifique du Centre d'études de l'emploi.

#### Article 2

Le directeur de l'animation de la recherche, des études et des statistiques et le directeur général de la recherche et de l'innovation sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et de la santé.

Fait le 22 février 2011.

*Le ministre du travail,  
de l'emploi et de la santé,  
Pour le ministre et par délégation :  
Le directeur de l'animation de la recherche,  
des études et des statistiques,  
A. MAGNIER*

*La ministre de l'enseignement supérieur  
et de la recherche,*

*Pour la ministre et par délégation :  
Le directeur général de la recherche  
et de l'innovation,*

R. STÉPHAN